

Montréal, le 12 juillet 2021

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> André Turmel  
Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L.,s.r.l.  
Avocats  
800, rue du Square-Victoria, bureau 350  
C.P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9

**Objet : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage  
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs  
Dossier de la Régie : R-4045-2018 Phase 3**

---

Maître Turmel,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre de ce jour<sup>1</sup>, requérant un délai additionnel pour le dépôt des réponses de la FCEI à sa demande de renseignements no 1, dans le cadre de la phase 3 du dossier mentionné en objet.

Compte tenu du motif invoqué, la Régie accorde à la FCEI un délai supplémentaire pour le dépôt des réponses à sa demande de renseignements no 1, **soit jusqu'au 14 juillet 2021, à 12h.**

Veuillez agréer, Maître Turmel, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl

---

<sup>1</sup> Pièce [C-FCEI-0074](#).